

Image not found or type unknown



Defiscalisation sur un chai transformé en en logement à louer

Par **kiki**, le **15/05/2010** à **11:07**

Bonjour, Suite à une donation en 1986 d'un chai, j'ai transformé celui ci en construction nouvelle avec ouverture de chantier en mai 2006 et achèvement des travaux en juin 2009. Puis je prétendre à des abattements en bénéficiant soit de la loi Borloo ou Robien ?